

FEUILLE DE CONTROLE POUR LA GRIPPE PANDEMIQUE PLANIFICATION PREALABLE ET PLANS DE REACTION

Dans le cadre du développement, de l'affinage et du contrôle de planification préalable et des plans de réaction régionaux, nationaux et locaux relatifs à la grippe pandémique, les gouvernements et institutions concernées doivent :

	<u>Terminé</u>	<u>En cours</u>	<u>Pas encore commencé</u>
1. Identifier et dénombrer à la fois les groupes qui sont traditionnellement défavorisés et ceux qui risquent d'être affectés de façon disproportionnée par les préparatifs à une pandémie de la grippe, par les réponses à cette pandémie et par la pandémie elle-même.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Engager les groupes défavorisés et/ou leurs représentants dans le processus de planification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Identifier et étudier les besoins particuliers des groupes défavorisés dans le contexte des recommandations et des politiques pour se préparer et répondre à une pandémie de grippe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>